

# FRONTCONTROL® WORMER

## Comprimés pour chats

### Nom du médicament vétérinaire

FRONTCONTROL WORMER Comprimés pour chats

### Composition

Chaque comprimé pelliculé contient 230 mg d'émbonate de Pyrantel (équivalent à 79,79 mg de Pyrantel) et Praziquantel 20 mg.

Comprimé pelliculé biconvexe blanc à blanc cassé avec une barre de sécabilité sur une face et plat de l'autre face.

Le comprimé peut être divisé en deux parties égales.

### Espèces cibles

Chats.

### Indications d'utilisation

Pour le traitement des infestations mixtes causées par les vers ronds et ténias gastro-intestinaux suivants :

**Vers ronds** : *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*.

**Ténias** : *Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaeformis*, *Echinococcus multilocularis*.

### Contre-indications

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de pipérazine.

Ne pas utiliser chez les chatons âgés de moins de 6 semaines.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

### Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type fréquent de ténia (*Dipylidium caninum*). Une infestation par un ténia réapparaîtra certainement si un contrôle des hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc ... n'est pas entrepris.

En cas de risque de ré-infestation, l'avis d'un vétérinaire doit être demandé en ce qui concerne la nécessité et la fréquence d'administrations répétées chez le chat. Il faut tenir compte de la situation épidémiologique locale et des conditions de vie des chats. Il est également important de supprimer les sources possibles de ré-infestation telles que les puces et les souris.

La résistance des parasites à certaines classes d'anthelminthiques peut se développer suite à une utilisation fréquente ou répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Les comprimés étant aromatisés, ils doivent être conservés dans un endroit sûr hors de portée des animaux.

Les animaux en mauvaise condition ou fortement parasités, et qui peuvent manifester des symptômes tels que diarrhée, vomissements, présence de parasites dans les selles ou les vomissements, mauvais état du pelage, doivent être examinés par un vétérinaire avant administration du produit.

Chez les chats sévèrement affaiblis ou fortement infestés, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

### Dosage

La dose recommandée est de : 20 mg/kg de pyrantel (57,5 mg/kg d'émbonate de pyrantel) et 5 mg/kg de praziquantel en une seule administration. Cela équivaut à 1 comprimé par 4 kg de poids corporel.

Poids corporel (kg)	Comprimés
1,0 - 2,0 kg.	½
2,1 - 4,0 kg.	1
4,1 - 6,0 kg.	1 ½
6,1 - 8,0 kg.	2

### Administration et durée du traitement

Le comprimé doit être administré directement au chat, mais si nécessaire, il peut être mélangé dans de la nourriture.

Lors d'infestation par des ascaris, en particulier chez les chatons, l'élimination des parasites peut ne pas être complète, et un risque d'infestation pour l'homme peut persister. Des traitements répétés doivent dans ce cas être effectués avec un produit adapté à un intervalle de 14 jours, et ce jusqu'à 2-3 semaines après le sevrage.

En cas de persistance ou d'apparition de signes cliniques, consulter un vétérinaire.

### Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

### Temps d'attente

Sans objet.

### Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

Éliminer toute moitié du comprimé inutilisée.

Conservez la plaquette dans l'emballage extérieur.

N'utilisez pas ce médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur la plaquette et la boîte après Exp.. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

### Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

### Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance, sauf pour certaines présentations.

### Numéro d'autorisation de mise sur le marché et formats d'emballage

FR/V/8782834 6/2024

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 30, 32, 36, 40, 42, 44, 48, 50, 52, 56, 60, 64, 68, 70, 72, 76, 80, 84, 88, 92, 96, 98, 100, 104, 106, 108, 112, 116, 120, 128, 136, 140, 144, 150, 152, 160, 168, 176, 180, 184, 192, 200, 204, 206, 208, 216, 224, 232, 240, 248, 250, 280, 300, 500 ou 1000 comprimés.

Toutes les tailles d'emballage ne peuvent pas être commercialisées.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Par mesure d'hygiène, les personnes administrant les comprimés directement au chat ou les ajoutant à sa nourriture, doivent se laver les mains après l'administration.

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser pendant la gestation mais peut être utilisé pendant l'allaitement.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Ne pas utiliser simultanément avec des produits contenant de la pipérazine.

Surdosage :

Avec des doses supérieures à 5 fois la dose recommandée, des signes d'intolérance tels que des vomissements ont été observés.

Autres précautions :

L'échinococose est une maladie dangereuse pour l'Homme. Sa déclaration à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) est obligatoire. Des protocoles spécifiques en termes de traitement, de suivi, et de protection des personnes, peuvent être obtenus auprès des autorités compétentes.

**Effets indésirables**

Chats :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les rapports isolés) :
Troubles digestifs (tels qu'hypersalivation et/ou vomissements) Signes neurologiques (ataxie).

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) - Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>

**Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**  
03/2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les produits (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,  
Loughrea,  
Co. Galway.  
Irlande

Pour toute information sur ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Responsable de la mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS  
29 Avenue Tony Garnier  
69007 Lyon - France  
Tél : +33 4 72 72 30 00

FRONTCONTROL® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence.

